



Modifié: 2015-08-25 at 9:30 AM

**RFSO 100002442**

Q1. Le formulaire de base de paiement de l'Annexe « B » à la page 29 de 34 ne fait pas de distinction entre les prix à proposer pour les cours chez le fournisseur et les cours qui seront offerts à Emploi et Développement social Canada ou la formation à distance. Cherchez-vous un prix unique pour la livraison des services peu importe où ils se donneront? Si c'est le cas le taux sera plus élevé à cause des coûts dans nos locaux et il nous semble qu'il serait plus avantageux pour vous d'avoir deux coûts selon le lieu de la formation.

R1.

- Nous demandons un prix pour la formation de groupe et un prix pour la formation individuelle.
  - Nous demandons le prix pour différentes régions (Montréal métropolitain, région Québec et Capitale Nationale
  - Nous n'avons pas demandé de prix différent pour dans les Salles du Ministère ou dans les salles de l'offrant.
- 

Q2. Pourriez-vous préciser le sens que vous donnez à « plan de formation »? Vous donnez des exemples page 9 de 34 et annexe 1, mais ce n'est pas clair. Quelle distinction faites-vous entre plan de formation et calendrier de formation? Est-ce un compte rendu accompagné d'un plan de « match » (éléments à travailler; rythme d'apprentissage, OF de départ, objectif final, durée, etc.) ou un plan pour la formation en général (dates de début et de fin de formation, matériel à utiliser, etc.) Pourriez-vous préciser vos attentes?

R2. Nous voulons vérifier la capacité du fournisseur à placer quelques éléments du plan de formation dans un gabarit général de formation.

---

Q3. En ce qui concerne les profs d'anglais, comme vous le savez sûrement, il y a beaucoup moins de demandes pour de la formation en anglais langue seconde dans la RCN. Alors, il est difficile de trouver des profs qui aient 750 h d'enseignement par



année puisque la majorité des francophones est bilingue. Est-ce possible de prendre en considération cette réalité pour l'ALS? À titre d'exemple, un prof excellent qui a travaillé avec l'ÉFPC durant 3 années consécutives peut n'avoir jamais atteint 750 heures en une année.

R3.

- Une année d'expérience correspond à 750 heures enseignées. Le professeur pourra avoir accumulé ses heures sur plusieurs années par contre il ne peut pas accumuler plus d'une année d'expérience dans une année calendrier. Par exemple, un professeur pourrait avoir accumulé 2250 heures sur 10 ans et on lui reconnaîtrait 3 ans d'expérience. Dans un cas où un professeur aurait accumulé 2250 heures en 2 ans, on lui reconnaîtrait seulement 2 ans.
  - Dans le cas où le professeur a un Baccalauréat dans les domaines spécifiés il a seulement besoin de 750 heures d'enseignement.
- 

Q4. Il est mentionné au point 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, section 8.0 « Produits livrables, jalons et calendrier » page 26 de 34 que le gabarit de rapport d'étape à utiliser est fourni en annexe. Malheureusement, il n'y est pas.

R4. En attachement.

---

Q 5. En ce qui touche O.7 et O.8, veuillez préciser si les exemples de plans de formation requis visent les cours à temps plein, les cours à temps partiel ou les deux. Si les exemples concernent les cours à temps partiel, la façon dont ils peuvent être adaptés à un horaire à temps partiel n'est pas clairement définie. Il est impossible de couvrir chacun des 5 niveaux en 12 semaines de formation à temps partiel.

R5. Les exemples de plans de formation requis concernent la formation à temps plein.

---



Q6. Relativement au gabarit fourni à l'Annexe 1, il s'agit d'un calendrier des séances et non d'un gabarit de plan de formation. Veuillez préciser si nous devons remplir le gabarit du calendrier des séances fourni et si nous devons également remettre des copies de plans de formation. Dans l'affirmative, combien de plans de formation souhaitez-vous recevoir?

R6. Nous aimerions vérifier la capacité des fournisseurs à insérer certains éléments du plan de formation dans les gabarits. Il s'agit d'un exercice de planification de base.

---

Q7. Si vous avez uniquement besoin de calendriers complets des séances de formation (et non des plans de formation), tous les offrants ne soumettront-ils pas le même calendrier de formation, puisqu'il s'agit d'un document normalisé? Comment pourrez-vous différencier chaque proposition, étant donné que la plupart des réponses seront identiques?

R7. Certains fournisseurs peuvent posséder plus d'expérience que d'autres, ce qui peut faire une différence dans la manière dont ils répondront.

---

Q8. Dans l'Annexe 1, vous avez fourni un gabarit CEWP; cependant, il manque le gabarit PFL2. Veuillez le produire.

R8. Le PFL2 se trouve dans la version française de l'Énoncé des travaux. (Nous incluons un exemplaire.)

---

Q9. Relativement à P.1, pouvons-nous citer en référence des personnes en dehors du programme des langues officielles?

R9. Si votre référence pour le programme des langues officielles signifie une formation en langue seconde à l'aide du CEWP ou du PFL2, alors effectivement, vous pouvez citer en référence, pour l'enseignement d'une langue seconde, des personnes en dehors de ces programmes.

---

Q10. Quel lien y-a-t-il entre cette DOC et la DDP 100 000 248 de mars 2015 ?



R10. Aucun lien spécifique. La nouvelle DOC est pour répondre à l'ensemble du Ministère et non à une Direction générale spécifique.

---

Q11. Serait-il possible d'avoir un estimé de la valeur du contrat?

R11. Approximativement 850 000\$ par année.

---

Q12. Pourrait-on avoir un estimé du nombre d'étudiants? Combien d'étudiants en individuel et combien en groupe?

R12. Nous estimons à 800 apprenants pour la formation de groupe à temps plein et à temps partiel. Nous estimons 200 participants au niveau individuel.

---

Q13. Quelle est la proportion d'étudiants anglophones par rapport aux étudiants francophones?

R13. Selon nos données actuelles dans la région de la capitale nationale, la proportion d'étudiant en anglais langue seconde est un peu moins de 20%.

Dans la région du Québec toute la formation sera en anglais langue seconde.

---

Q14. Est-il possible de soumissionner seulement pour les cours de français?

R14. Malheureusement non. Dans la région de la capitale nationale nous sommes à la recherche de fournisseur pour des cours de langue seconde en français et en anglais.

Pour la région du Québec nous sommes à la recherche de fournisseur pour des cours en anglais seulement.

---

Q15. Quelle est la proportion des cours donnés dans les locaux d'EDSC et dans les locaux de l'entrepreneur?



R15. La majorité des cours de groupe à temps partiel seront dans les locaux d'EDSC et les formations à temps plein seront surtout dans les locaux du fournisseur.

Q16. Vous demandez à ce que l'on vous donne le taux horaire du professeur. Les contrats vont-ils être passés avec l'école ou avec les formateurs directement? Nous sommes une institution, comment alors refléter le coût de l'institution également (travail fait par l'administration, envoi des factures, travail du conseiller pédagogique)? Veuillez préciser.

R16. Le taux horaire inclut le coût des services de l'institution et tout autre frais (administration, envoi de facture, travail du conseiller pédagogique, etc...)

**Supprimer ce tableau :**

<b>Région de la Capitale nationale</b>		
Formation français ou anglais langue seconde officielle	Taux horaire du professeur de français	Taux horaire du professeur d'anglais
De groupe* à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.		
Individuelle à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.		

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenant

<b>Région Québec (Québec, Shawinigan, Jonquière, Chicoutimi, Sept-Iles)** (excepté Montréal métropolitain)</b>	
Formation anglais langue seconde officielle	Taux horaire du professeur d'anglais
De groupe*ou individuelle, à temps	



plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.	
--	--

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenants

\*\* et autres villes de la région ou une demande pourrait être identifiée

<b>Région Montréal Métropolitain (incluant Boucherville &amp; Laval)</b>	
Formation anglais langue seconde officielle	Taux horaire du professeur d'anglais
De groupe* ou individuelle, à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.	

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenants

**Remplacer** par ce nouveau tableau :

<b>Région de la Capitale nationale</b>		
Formation français ou anglais langue seconde officielle	Taux horaire de la formation - en français	Taux horaire de la formation - en anglais
De groupe* à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.		
Individuelle à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.		

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenants



<b>Région Québec (Québec, Shawinigan, Jonquière, Chicoutimi, Sept-Îles)** (excepté Montréal métropolitain)</b>	
Formation anglais langue seconde officielle	Taux horaire de la formation - en anglais
De groupe*ou individuelle, à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.	

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenants

\*\* et autres villes de la région ou une demande pourrait être identifiée

<b>Région Montréal Métropolitain (incluant Boucherville &amp; Laval)</b>	
Formation anglais langue seconde officielle	Taux horaire de la formation - en anglais
De groupe*ou individuelle, à temps plein ou à temps partiel, chez le fournisseur ou au Ministère, en salle de classe ou à distance.	

\*Groupe : comprends de 2 à 8 apprenants

---

Q17. Pouvez-vous clarifier comment un même conseiller pédagogique peut se qualifier pour la supervision des cours d'anglais et de français compte tenu des critères O4, O5 et O6?



R17. Il y a des professeurs et des conseillers pédagogiques qui sont qualifiés et expérimentés tant dans l'enseignement du français que de l'anglais, langues secondes.

Par exemple : un conseiller pédagogique bilingue dont la formation académique est un baccalauréat en apprentissage de la langue seconde aux adultes, qui a enseigné quelques années le français langue seconde et qui a été embauché, par la suite, comme conseiller pédagogique d'une équipe de professeurs d'anglais, langue seconde.

---

Q18. Nous avons remarqué que seuls les plans de formation et la rétroaction des références seront cotés et qu'aucun point n'est attribué pour l'expérience des profs, des conseillers pédagogiques ou de l'école. Ces critères-là ne devraient-ils pas également être pris en compte?

R18. Les fournisseurs seront évalués sur la qualité de leurs services et des résultats obtenus plutôt que sur la base des années d'expérience des ressources proposées.